





Prix fixes électricité pour Décembre 2021 - TVA incluse Pour les particuliers en Région Walonne

Composition du prix de votre énergie



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts, charges et tva (Gouvernement)

Vos avantages

Vous profitez d'une offre 100% digitale

Services gratuits

- Service client en ligne 5 étoiles
- Facture par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

Prix fixes de l'énergie - 1 an

Redevance fixe (1)		Prix par kWh (€cent/kWh)						Option énergie verte ⁽⁴⁾		Coûts énergie verte (5)
(€/an)		Type d'usage	Normal	Bihoraire Heures pleines	Bihoraire Heures creuses	Exclusif Nuit		(€cent/kWh)		(€cent/kWh)
27,35	+	Consommation	18,056	21,739	15,248	15,248	+	0,350	+	3,337
		Injection (3)	6,800	8,228	3,151					

Coûts de réseaux (distribution et transport)

Gestionnaire	Distribution								
du réseau de distribution	Normal	Biho	raire	Exclusif	Activité de mesure	Tarif prosumer			
		Heures pleines	Heures creuses	Nuit	Relevé annuel				
	(€cent/kWh)	(€cent/kWh)	(€cent/kWh)	(€cent/kWh)	(€/an)	(€/kWe/an)	(€cent/kWh)		
AIEG	7,21	7,58	5,78	5,05	26,71	67,43	4,38		
AIESH	11,83	12,18	7,86	6,73	18,22	86,34	4,38		
ORES (Brabant Wallon)	9,59	10,20	5,70	4,59	15,80	79,24	4,38		
ORES (Est)	12,98	13,86	7,83	6,27	15,80	99,39	4,38		
ORES (Hainaut)	10,63	11,22	6,95	5,85	15,80	85,47	4,38		
ORES (Luxembourg)	11,38	12,13	6,77	5,39	15,80	90,29	4,38		
ORES (Mouscron)	9,75	10,37	5,95	4,81	15,80	79,67	4,38		
ORES (Namur)	11,14	11,83	6,75	5,49	15,80	88,16	4,38		
ORES (Verviers)	13,02	13,80	8,24	6,82	15,80	98,79	4,38		
REGIE DE WAVRE	11,63	12,28	9,69	9,69	21,19	90,75	4,38		
TECTEO - RESA	9,88	11,07	5,89	5,08	27,55	77,06	4,38		







Prix fixes électricité pour Décembre 2021 - TVA incluse Pour les particuliers en Région Walonne



Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)					
Cotisation sur l'énergie	0,23306				
Cotisation fédérale (8)	0,35117				
Redevance raccordement (8)	0,07500				

- La redevance fixe n'est imputée que 1 seule fois chez les clients pour lesquels le prélèvement et l'injection appartiennent au même pack chez ENGIE.
- (2) Les prix sont valables pour tous les contrats conclus en Décembre 2021 et débutant au plus tard le dernier jour du 6e mois après la souscription.
- (3) Le tarif d'injection correspond aux prix auxquels ENGIE achète votre électricité produite et injectée sur le réseau conformément aux Conditions Contractuelles de votre Contrat. Ce tarif s'applique uniquement pour les installations de production décentralisées situées en Belgique raccordées en basse tension et disposant d'un compteur intelligent ou bidirectionnel. En plus du tarif d'injection, une redevance fixe est due et sera facturée sauf si vous êtes déjà client chez ENGIE pour la livraison d'électricité, auquel cas vous payez une seule redevance fixe du tarif de consommation. Le prix d'injection n'est pas soumis à la TVA.
- (4) Si vous choisissez un contrat avec une électricité verte 100 % belge, nous garantissons que l'électricité que vous consommez est produite à base de sources d'énergie belges et renouvelables.
- (5) Ces coûts sont calculés de la manière suivante : Q x Pc pour le coût énergie verte. Q correspond au pourcentage, tel que déterminé légalement, des prélèvements du client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte. Pc correspond au prix par certificat d'énergie verte et s'élève en Décembre 2021 à 71 € Ce prix est hors TVA. Les coûts sont repris séparément sur la facture et sont adaptés en fonction des modifications légales.
- (6) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par la CWaPE.
- (7) Le tarif prosumer s'applique aux installations d'une puissance de production maximale de 10 kVA disposant d'un compteur d'électricité tournant à l'envers. Il est porté en compte au prorata de l'année civile. Vous trouverez davantage d'informations sur cwape.be.
- (8) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- (9) Le calcul a été effectué en juin 2021 pour un contrat EASY Indexed sur la base d'une consommation privée de 3 500 kWh/an en Wallonie.
- (10) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur https://www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/.

Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de DIRECT en "Option électricité verte, 100% belge" : sources d'énergie renouvelables (100%).

Origine de l'électricité fournie dans le cadre de DIRECT en Région Wallonne en 2020: cogénération de qualité (0,24%), combustibles fossiles (20,19%), nucléaire (76,95%), inconnu (2,63%).

Origine de la fourniture totale d'électricité pour Electrabel sa (ci-après "ENGIE") en Région Wallonne en 2020 : sources d'énergie renouvelables (19,02%), cogénération de qualité (0,18%), combustibles fossiles (16,35%), nucléaire (62,32%), inconnu (2,13%).

Frais de rappel et de mise en demeure (8) (10) Montants d'application en 2021

Frais de rappel (1er gratuit) 7,50 € (max)

Mise en demeure 15,00 € (max)